

Réf: Dossier N° 032818

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AREOPAGE INFLUENCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
2891, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AREOPAGE INFLUENCE »

Objet :

- CONSEIL EN AFFAIRES
- RELATIONS PUBLIQUES,
- STRATEGIES D'INFLUENCE
- STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET APPOINT D'AFFAIRE.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
2891, Ilot 239

Dirigeant(s) : M HEINTZ USAGE HEINTZ MACIAS BAPTISTE
PATRICE JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04409 du 16/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22585/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

